



# Document d'orientation

## Transport

### PHASE 2 : ÉTUDE D'IMPACT

Septembre 2016

Le réseau de la santé québécois organise les soins de santé et les services sociaux dans les différentes régions du Québec méridional, tout en informant et en sensibilisant la population sur différentes problématiques de santé. Dans un effort éducatif, les thématiques les plus préoccupantes ont fait l'objet de documents promotionnels et d'affiches. Il serait souhaitable que les différents intervenants des projets de développement au Québec méridional comprennent et soutiennent ces initiatives dans leurs plans, programmes et actions, et que ces dernières soient prises en compte dans les études d'impacts.

Cet outil est dédié à la présentation des documents récents élaborés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que par les directions régionales de santé publique (DRSP) et leurs partenaires, et distribués au sein des populations visées. Ces derniers sont classés par thématique santé (en ordre alphabétique) et proposent des actions souhaitées destinées aux promoteurs et à leurs partenaires.

Ce document aborde la thématique de **transport**. D'autres documents portant sur les problématiques de santé qui bénéficient actuellement d'outils de sensibilisation sont aussi disponibles :

- Berce du Caucase;
- Bruit;
- Dynamitage;
- Herbe à poux;
- Îlots de chaleur;
- Inégalités sociales de santé;
- Radon;
- Transport actif.

## Transport

L'augmentation du nombre de véhicules motorisés augmente les risques de collisions et de blessures chez les automobilistes, les cyclistes et les piétons, et particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. (1)

L'augmentation de la circulation des véhicules lourds représente également un risque accru d'accidents et de blessures, notamment en raison de leur masse importante et de la distance de freinage qui est plus longue que celle des véhicules légers pour une même vitesse. (2)

Afin de réduire ces risques, il est recommandé d'implanter des mesures pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les intersections lors des travaux. Des mesures pour diminuer le parc automobile, telles que le covoiturage et le transport en commun, sont également des avenues prometteuses dans le but de réduire les risques sociosanitaires reliés au transport.

Dans un contexte de changements climatiques, où les températures moyennes sont appelées à augmenter, la lutte contre les gaz à effet de serre devient un incontournable dans l'aménagement du territoire des projets de développement.

**Afin de contribuer aux efforts de santé publique, les DRSP peuvent promouvoir auprès des promoteurs et de leurs partenaires la mise en œuvre des actions suivantes :**

- **Avant le début de travaux :**
  - Évaluer les zones les plus à risque d'accidents et de blessures pour les piétons et les cyclistes afin de déterminer les mesures à implanter pour réduire ce risque;
- **Durant la réalisation de travaux :**
  - Mettre en place un système de suivi durant la réalisation des travaux pour connaître l'évolution de la vitesse et du nombre de véhicules en circulation afin de s'assurer de l'adéquation des mesures implantées pour protéger les piétons et les cyclistes;
  - Mettre en place un service de navette pour transporter les employés vers leur lieu de travail;
  - En partenariat avec les instances locales, mettre en place un programme incitatif pour le covoiturage et/ou l'utilisation de transport en commun.

### COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Bellefleur O, Gagnon F. Apaisement de la circulation urbaine et santé – Revue de littérature [En ligne]. Montréal (QC): Institut national de santé publique du Québec; 2012. 167 p. Disponible: [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1423\\_ApaisementCircuUrbaineSante.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1423_ApaisementCircuUrbaineSante.pdf)

Gagnon F. Des carrefours giratoires pour la santé publique – Note documentaire [En ligne]. Montréal (QC): Institut national de santé publique du Québec; 2013. 10 p. Disponible: [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1638\\_CarrefGiratSantePubl.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1638_CarrefGiratSantePubl.pdf)

## Références

1. Rivara FP, Grossman DC, Cummings P. Injury Prevention. N Engl J Med. 21 août 1997; 337(8):543-548; 337(9):613-618.
2. Zegeer CV, Bushell M. Pedestrian crash trends and potential countermeasures from around the world. Accid Anal Prev. [En ligne]. 2012; 44(1):3-11. Disponible: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22062330>  
DOI: 10.1016/j.aap.2010.12.007

## Document d'orientation

### Transport

#### AUTEURE

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique  
Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

#### COMITÉ D'UTILISATEUR

Stéphane Bessette, conseiller en santé environnementale  
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Gwendaline Kervran, conseillère en santé environnementale  
CIUSSS de la Capitale-Nationale

Renée Levaque, coordonnatrice en santé environnementale  
CIUSSS de la Capitale-Nationale

Karine Martel, conseillère en santé environnementale  
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Linda Pinsonneault, médecin-conseil  
CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Paul-Georges Rossi, conseiller en santé environnementale  
Direction de la protection de la santé publique, MSSS

#### RÉVISEURE

Céline Campagna, conseillère scientifique  
Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

#### RÉVISION ET MISE EN PAGE

Véronique Paquet, agente administrative  
Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

© Gouvernement du Québec (2016)